

Prise inhabituelle pour un pêcheur mirandais

Lors du concours de pêche de la fête locale



Prise inhabituelle pour un pêcheur mirandais

Il arrive que l'on qualifie certaines pêches exceptionnelles de pêches miraculeuses, en fonction de la taille, du poids ou d'une caractéristique inattendue de la prise. C'est vraiment le cas pour celle qu'a rapportée Guy Dutrey, lors du dernier concours de pêche, à l'occasion de la fête.

L'affaire d'un pêcheur expérimenté

Ce pêcheur, toujours fidèle à Seissan, est membre actif de la Fraternelle de Mirande dont il est le trésorier-adjoint et, malgré sa discrétion, il est sur tous les fronts quand il s'agit de faire la promotion de ce sport. Ce jour-là, il a ramené, du fond du Gers, une prise bien particulière, que peu de pêcheurs à la ligne peuvent être en mesure de réaliser, fait absolument authentique puisqu'il s'est passé en présence du contrôleur de service.... Pas besoin d'épuisette ! Rien à voir avec les branches remontées habituellement. Guy a eu une touche, il a donc ferré et rapporté....un caillou bien accroché à l'hameçon. Pas un galet bien lisse, mais un morceau de pierre de quelques grammes, dégradé par l'érosion, avec de petites cavités et des aspérités, une roche naturelle que les géologues désigneraient comme étant de la meulière et dans laquelle s'était accroché l'hameçon. Comment cela a-t-il pu être possible ?

Plusieurs hypothèses envisageables

La logique voudrait qu'après avoir mordu, le poisson se soit débattu vigoureusement, envoyant l'hameçon s'accrocher au caillou situé à proximité, à moins que plus simplement, le ver qui constituait l'appât se soit entortillé dans l'une des petites cavités ... Toutes les hypothèses sont permises, mais Guy Dutrey aura sans doute bien du mal à réussir à nouveau une telle prise. Gros dilemme lors de la pesée à la fin du concours ! Fallait-il considérer le caillou comme une véritable prise ? Comme le pêcheur n'avait ramené par ailleurs qu'un tout petit poisson, le palmarès n'allait pas être faussé... mais l'anecdote restera dans bien des mémoires, au risque de passer aux yeux de certains pour un poisson d'avril. Quant au caillou, pas question évidemment de le rejeter à l'eau !



Cela aurait valu bien mieux qu'un lot de consolation !